



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 19.09.2022

Numéro de publication: HR02-1005564498

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation ProRaris - Alliance Maladies Rares Suisse, Vuarrens, nouveau ProRaris Alliance Maladies Rares - Suisse

ProRaris Alliance Maladies Rares - Suisse

(ProRaris Allianz Seltener Krankheiten - Schweiz) (ProRaris Alleanza Malattie Rare - Svizzera)

c/o Sarah Menzel

Chemin de la Riaz 11

1418 Vuarrens

Jusqu'ici

ProRaris - Alliance Maladies Rares Suisse

ProRaris - Alliance Maladies Rares Suisse, à Vuarrens, CHE-448.905.864 (FOSC du 12.07.2019, p. 0/1004674848). Statuts modifiés le 20.05.2017. Nouveau nom: ProRaris Alliance Maladies Rares - Suisse (ProRaris Allianz Seltener Krankheiten - Schweiz) (ProRaris Alleanza Malattie Rare - Svizzera). Nouveau but: ProRaris a pour but de promouvoir toute action d'entraide, d'information, de formation, de revendication et de recherche portant sur les questions relatives aux maladies rares, d'origine génétique ou non. A cet effet seront mises en oeuvre des actions dans les domaines suivants: diffusion d'informations sur les maladies rares et les patients concernés ainsi que leur situation dans la société, dans le domaine de la santé publique et de la recherche; assurer la reconnaissance des intérêts des patients dans l'opinion publique, la politique et la société; améliorer la qualité et l'espérance de vie des personnes malades par l'accès au diagnostic, à l'information, aux thérapies, aux soins, à la prise en charge et à l'insertion; assurer l'égalité des personnes concernées pour ce qui est de l'accès aux services de santé et de la prise en charge des coûts thérapeutiques; promouvoir une participation active des patients dans le domaine de la santé et du handicap; promouvoir la recherche scientifique dans le but de trouver des thérapies pour les maladies rares; soutenir dans l'accomplissement de leur mission les organisations gérées par et agissant pour les personnes atteintes de maladies rares. Auberson Anne-Françoise, dont la signature est radiée, Scharwath Birgitt, et Weibel Reto, inscrits sans signature, ne sont plus membres du comité. Feri Yvonne, de Hedingen, à Wettingen, présidente, avec signature collective à deux, et Sieber Stephan, de et à Winterthur, sans signature, sont membres du comité.

Registre journalier no 17444 du 14.09.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 133, Date: 12.07.2019

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud